

Bureau du 23 novembre 2020

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 15h00

Etaient présents :

Civilité	Nom	Représente
Monsieur	Frédéric DUCHE	Président Eure Normandie Numérique
Monsieur	James BLOUIN	CC Vexin Normand
Monsieur	Sylvain BONENFANT	CC Roumois Seine
Monsieur	Jean-Claude PROVOST	Interco Normandie Sud Eure

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Le premier rapport concerne l'adoption des modalités de réunion du Bureau en visioconférence. En effet, le décret n°2020-1257 du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire à compter du 17 octobre 2020, il est ainsi possible de réunir les instances délibérantes du Syndicat par visioconférence ou audioconférence durant la période d'état d'urgence sanitaire qui a été prolongé jusqu'au 16 février 2021 avec la loi du 14 novembre 2020.

Le deuxième rapport concerne l'adoption du procès-verbal du précédent Bureau du 19 mai 2020.

Le troisième rapport concerne un acte modificatif n°9 pour le marché 2016 003 Lot 2.

Le quatrième rapport concerne un acte modificatif n°10 pour le marché 2016 003 Lot 3.

Le cinquième rapport concerne un acte modificatif n°11 pour le marché 2016 003 Lot 2.

Le sixième rapport concerne un acte modificatif n°12 pour le marché 2016 003 Lot 3.

Après avoir procédé au vote, toutes les délibérations sont adoptées à l'unanimité.

Ce Bureau est également un Bureau préparatoire au Comité Syndical du 30 novembre 2020. Il est ainsi présenté aux membres du Bureau, les rapports qui seront transmis à l'ensemble des délégués dont voici l'ordre du jour :

- Modalités de réunion du Comité Syndical en visioconférence
- Rapport d'Orientation Budgétaire 2021
- Adoption du PV du précédent CS
- Modifications du Règlement Intérieur
- Renouvellement de la convention paie avec le Centre de gestion de l'Eure
- Désignation des membres de la commission de suivi du déploiement
- Désignation des membres de la commission des finances
- Désignation des membres de la commission de suivi de la DSP
- Désignation des membres de la commission des usages du numérique
- Désignation des membres de la commission de la communication
- Virement de crédits opéré depuis le chapitre 022
- Décision modificative budgétaire n°2 budget 1G
- Convention FttH avec Seine Maritime Numérique

La séance est levée à 16h30.